

SCRIPTA

Numéro Scripta : 8590

Auteur(s) : Postel de Verclives [particulier]

Bénéficiaire(s) : Lisors, Notre-Dame de Mortemer (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1145-1175]

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Postel de Verclives donne une terre sise entre La Mésangère et la terre qui est donnée à Mortemer par Hugues Guerner.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Gallagher Philip Francis, *The Monastery of Mortemer en Lyons in the Twelfth Century, its History and its Cartulary*, Thèse, University of Notre-Dame, Indiana, 1970, 375 p. (dactyl.), « The Cartulary of Mortemer – B. N. MS. Latin 18369 », Act 95, p. 257.

Dissertation critique

La terre en question est située à Verclives (La Mésangère était le fief à Verclives). Mortemer tient des biens à Verclives avant l'année 1150. La dîme de Verclives est ainsi le sujet des controverses dans les chartes des archevêques de Rouen, Hugues d'Amiens et Rotrou de Warwick, en 1150 et 1169 (GALLAGHER, *Monastery of Mortemer*, Act 9, 10). La donation des terres à Verclives peut dater de cette époque.

Texte d'après a

Postel de Warclive dedit Deo et sancte Marie terram que est inter terram de Musingeria et terram quam dedit Hugo Guerner, concessione Richardi privigni sui, accipiens de caritate .X. solidos et .III. minas bladi. Testes : Anfridus sacerdos, Fulbertus de Warcliva, Hugo de Bosco, Albericus de Leonibus, Robertus de Alpelgardo. Et promisit ipse Postel quod ad opus fratrum terram tuebitur cum astrictione fidei sue.